

douce ; et, ce qui ne gâte rien dans aucun pays du monde, sa beauté modeste est accompagnée d'une brillante dot. Son cortège est paré de ses plus beaux atours, tels que j'ai essayé de vous les décrire. Elle dit adieu à ses beaux cheveux noirs, car la loi de Moïse ne permet pas qu'une Maroc une femme mariée laisse voir sa chevelure naturelle. Le jour de ses noces elle prend perruque ; ce mot est pour elle le synonyme de mari.

Les jours suivants, même exposition, mêmes cérémonies. Mais d'autres scènes se passent dans diverses pièces de la maison. Les amis et les parents des deux familles ont envoyé, en cadeau, des bœufs, des vaches, des agneaux. Ces victimes sont immolées dans le *palio* (la cour) de la maison nuptiale. Cinq tables, servies avec profusion, sont dressées : la première, présidée par la mère, est destinée aux juives ; la mariée en fait les honneurs ; la seconde est pour les juifs de distinction ; ceux de moindre importance prennent place à la troisième table ; la quatrième est celle des gens de service, et enfin, la dernière est pour les misérables.

Une journée est consacrée à une fête donnée spécialement aux Européens, aux chrétiens ; elle se termine par un souper, dont le marié fait les honneurs, la tête couverte, non par impolitesse, mais par devoir religieux. Invité à ce festin et peu habitué aux excentricités culinaires des enfants d'Abraham, j'y ai regretté les lentilles d'Esau.

Le septième jour, la pauvre mariée est exposée encore ; mais cette fois elle est seule. Assise sur un grand fauteuil, la tête surmontée de deux plumes d'autruche, cachée sous un voile magnifique, les mains appuyées sur les genoux, elle ne lève pas les yeux, ne fait pas un mouvement, ne prononce pas une parole ; elle ressemble à ces poupées sous cloche qui, chez nos marchands de jouets, excitent l'admiration béante des enfants parisiens. Devant elle, brûlent deux énormes cierges, qui, d'après la coutume, doivent être consumés jusqu'à la dernière parcelle. — Pendant ce temps, le futur est assigné dans une autre pièce, où il fait boire son meilleur vin à ses co-religionnaires, qui le complimentent sur son mariage et surtout sur la dot.

Mais voici venir le grand-rabbin, accompagné de ses sous-rabbins et du père de la mariée. Ils la prennent par les mains et lui font visiter processionnellement la maison qui lui est destinée. Les deux cierges sont portés en tête par les domestiques. La maison parcourue, la mariée fait signe qu'elle l'accepte. Alors le grand-rabbin appelle le futur par son nom et en frappant trois fois : celui-ci accourt et embrasse tous les membres de sa nouvelle famille, la future exceptée. C'est le moment de l'attendrissement, de la joie mêlée de larmes, des exclamations, des prières étranges, psalmodiées en arabe, en hébreu... c'est harmonieux comme la Tour de Babel.

On procède ensuite à la lecture du contrat qui reste entre les mains de la famille de la mariée. Cet acte doit être conservé avec le plus grand soin ; car s'il était perdu, le mariage serait annulé de droit, dans le cas où le mari l'exigerait. Une clause bizarre du contrat porte que si l'époux a l'fantaisie de renvoyer sa femme, il paiera un dédit, calculé ordinairement sur le triple ou le quadruple de la dot. Cette précaution n'est pas inutile ; car les juifs ont hérité de l'humeur polygame des patriarches, et passeraient volontiers de Sarah à Agar.

Après cette lecture, le futur se livre à des agaceries plus ou moins gracieuses ; il attaque la mariée à coups de juronnières ; elle se défend en lui jetant au visage ses bracelets, ses diamants, ses colliers ; malheur, trois fois malheur

s'il les laisse tomber ! Enfin, on la place sur une estrade, espèce de trône devant lequel brûlent les deux cierges ; et les dames et les demoiselles de distinction sont appelées à figurer assises à côté de la mariée pour l'honneur.

Toutes ces cérémonies sont accompagnées de chants joyeux, de psalmodies religieuses, de musique arabe, peu agréable à des oreilles européennes ; car ici l'harmonie est dans l'enfance et la mélodie au maillot. La mariée devrait, suivant la loi, passer la nuit entière en prières au sein de sa famille ; mais très fatiguée de ces sept jours d'épreuves, elle obtient ordinairement des dispenses.

Le lendemain, huitième et dernière journée, on la marie, toujours dans la même pièce, et avec des cérémonies religieuses à peu près semblables aux nôtres. Le marié lui passe au doigt l'anneau nuptial ; lui présente un verre de vin, la fait boire comme un enfant, boit lui-même après dans ce même verre et le brise ensuite, en le jetant avec le vin qui reste dans une cuvette placée à leurs pieds. Les juifs attachent tant d'importance, tant d'idées superstitieuses à l'exécution de ces formalités, que les mariés font plusieurs répétitions préalables de leurs rôles d'un jour.

A midi, le *oui fatal* est prononcé : on les enferme dans le même appartement, et leurs crédules co-religionnaires se retirent, avec l'espoir que le Messie naîtra peut-être de cette union.

JULES VAN GAVEN.

Anecdote sur Talma

Talma éprouvait toujours un sentiment de crainte lorsqu'il était en scène et redoutait tout ce qui pouvait prêter à rire aux spectateurs.

Dans je ne sais quelle ville des départemens, il remplissait un jour le rôle de Jacques Molay, dans les *Templiers*, de M. Renouard ; il était fort mal secondé. Au moment le plus pathétique, lorsque les *Templiers*, condamnés par ordre de Philippe-le-Bel, se préparent à marcher à la mort, et que le grand maître, plein d'un saint enthousiasme, s'écrie : Ce n'est pas le supplice, c'est :

La gloire du martyr

Remercions le ciel, qui nous l'accorde à tous !

Talma aperçoit près de lui un *Templier*, porteur de la plus hideuse figure qu'on puisse imaginer ; une large bouche, de longues dents se montrant en dépit des lèvres, un gros nez rouge, des yeux dont l'un descendait vers le parterre, tandis que l'autre s'élevait en louchant vers le lustre. Talma désolé s'imagina que tout l'effet de la tragédie va être manqué ; les bras élevés et le regard calme, il ressemblait en ce moment au juste, qui voit le monde s'écrouler et ne s'en émeut pas ; cependant sans rien changer à sa situation, il appelle à voix basse et avec colère le directeur de la troupe : M. Bernard !

M. Bernard était tout près de lui, les bras pieusement croisés sur la poitrine, il pria Dieu et se préparait à être brûlé vif, cependant il répond vivement : M. Talma ?...

Talma continue :

Que le feu des bûchers s'allume autour de nous ! Que le fer de la mort s'agite sur nos têtes, Je suis prêt, l'êtes-vous ?...

« Quel est donc cet animal habillé en homme qui est à ma droite ? comment avez-vous pu placer près de moi une pareille figure ? »

Bernard. — Je suis bien fâché, M. Talma...

Talma :

Oui, je vois que vous l'êtes !...

Grand Dieu ! je te bénis ! tu répands dans nos cœurs Un courage plus grand encore que nos malheurs.

Bernard (les yeux mouillés de larmes et la tête baissée, avec onction). — C'est vrai, il est bien laid ! c'est un teinturier de cette ville, nommé Flamaud, il joue par amour pour l'art. Nous ne sommes pas riches en figurants, et j'ai été obligé.....

Talma :

Dieu veut que l'univers reçoive un grand exemple, Ces soldats de la foi, ces défenseurs du temple, etc.

« Dites-lui donc de s'éloigner. »

Bernard (s'adressant au teinturier sans le regarder). — Éloignez-vous.

Tous les comparses s'éloignent au lieu de se presser autour du grand-maître. Talma, plein de ferveur se retourne vers les chevaliers et s'écrie :

O dignes chevaliers !...

« Où sont-ils donc ces imbécilles ?..... »

Bernard, aux choristes. — Venez donc ! venez donc !

Les choristes reviennent en foule, et toujours l'homme au nez rouge le premier.

Talma :

Amis, puisque la vie

On plus tôt, on plus tard doit nous être ravie, Bénissez nos périls.....

« Que le diable l'emporte ! allons donc, monsieur le teinturier, éloignez-vous de moi ! »

C'est par eux qu'aujourd'hui

Dieu marque le chemin qui nous ramène à lui ; Mais quoi !...

« Il ne s'en ira pas !..... »

Dois-je affliger encor votre constance !...

« Cachez-vous derrière les autres. »

Flamaud. — Je ne veux pas être derrière, voyez donc.....

J'suis mieux habillé que les autres, tiens....

Talma. — Va-t'en au diable, butor !

Amis, etc....

Flamaud. — Je casserai le cou à ce grand acteur.

Talma (l'embrassant). — Je te ferai mettre à la porte !.....

O consolant espoir ! supplice glorieux !

Mes amis, l'échafaud nous rapproche des cieux.

Et pendant tout ce colloque le public fondait en larmes.

(L'entr'acte.)

Statistiques de la Nouvelle France.

[L'extrait qui suit est encore plus intéressant que ceux qui le précèdent. Outre le recensement de la population, toute française, au moment où allait commencer sa fusion avec la race anglo-saxonne : il nous détaille les fonctions publiques, le nombre des fonctionnaires, les diverses classes et professions de la société ; et si la capitation fut répartie sans favoritisme, il nous fournit de précieuses données pour l'examen comparatif des revenus, tant publics que privés. Il nous montre aussi les grands efforts et sacrifices que fit la province à cette époque, pour repousser l'invasion qui devait se terminer par la conquête.]

(Paris Doc. vol. 10, no. 45, p. 360.)

Canada, 1754. — Capitation.

QUEBEC. — 8000 âmes.

MM.	Le Gouverneur-Général.	1200 lb
	L'Evêque.	600
	L'Intendant.	1000
	Le Lieutenant de Roi.	150 lb
	Le Major.	100
		250